

Bourses du Gouvernement Français Niveau L3 / M1, ouvert aux jeunes étudiantes uniquement

CONDITIONS ET CALENDRIER

Les boursiers du gouvernement français (BGF) reçoivent les prestations suivantes :

- allocation mensuelle pendant les mois d'études passés en France ;
- gratuité de visa en qualité de/ grâce au statut de BGF ;
- exonération des droits d'inscription dans les établissements publics
- facilité pour l'accès au logement en résidence universitaire;
- couverture sociale et médicale ;
- accompagnement par Campus France pour l'organisation du séjour et les démarches administratives avec un interlocuteur basé en France qui suit votre dossier et répond à vos questions.

Date limite du dépôt de dossier : vendredi 20/06/2025 (23h59, heure de Kyiv (UTC+2))

Les résultats seront communiqués la première semaine de juillet.

Les résultats seront communiqués nominativement à l'adresse e-mail qui aura été utilisée dans le cadre du dépôt de candidature.

Contacts :

Héloïse Marmouset-de la Taille

Attachée de coopération universitaire et scientifique
Ambassade de France en Ukraine

Anastasiia Olkhovik

Responsable d'Espace Campus France en Ukraine
Institut Français d'Ukraine

cooperation@ifu.kiev.ua

Liens utiles :

Institut Français d'Ukraine : [lien](#)

Campus France en Ukraine : [lien](#)

CONTEXTE

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Ukraine ouvre un appel à candidatures pour soutenir le développement du capital humain en Ukraine et en particulier pour apporter des moyens concrets de soutien à des étudiantes ukrainiennes d'excellence souhaitant parfaire leur formation académique en France.

Par l'organisation de mobilités universitaires encadrées de niveau licence 3 et master 1 vers des établissements de l'Enseignement Supérieur en France, cette campagne s'adresse à des étudiantes souhaitant intégrer une Université ou École pour une durée d'une année académique. À l'issue d'un processus de sélection, seront allouées des **bourses d'études – niveau Master 1 d'une durée d'une année académique** en France quelle que soit la discipline avec une allocation mensuelle de 860 €.

*Les dossiers du **niveau Master 1** seront examinés uniquement sur la base d'un critère académique d'excellence.

CRITERES D'ELIGIBILITE ET PROCEDURE DE CANDIDATURE

Critères d'éligibilité

- être de nationalité ukrainienne, âgée de moins de 35 ans,
- être soit titulaire d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur Ukrainien (niveau bakalavr) et faire preuve d'excellence académique, soit actuellement inscrite en L3 dans un établissement d'enseignement supérieur en Ukraine,
- candidater depuis l'Ukraine ou un pays tiers (les candidatures de personnes résidant déjà en France et bénéficiant du statut de protection temporaire ne sont **pas** éligibles à ce programme),
- disposer d'une lettre d'intention de la part d'un établissement français d'accueil ou d'une preuve de sélection sur dossier. En l'absence d'une lettre, il est important de pouvoir montrer qu'un contact a été établi,
- compte-tenu de la loi martiale actuellement en vigueur, les dossiers masculins ne sont **pas** éligibles au programme.

Les bourses seront attribuées en fonction des critères suivants :

- excellence académique des candidates,
- être sélectionnée sur dossier par un établissement français ;
- qualité et pertinence du projet d'études et du projet professionnel,
- maîtrise du français (le niveau B1, B2 certifié par un diplôme de type Dalf/ Delf est fortement attendu) et/ou de l'anglais (niveau certifié) selon le projet d'études et en fonction des prérequis de l'établissement d'accueil. Le niveau pourra être apprécié durant l'entretien de sélection.

Procédure de candidature

1) Remplir le formulaire: [bourse d'études en Master](#)

2) joindre au dossier les pièces suivantes (à établir en français ou en anglais selon la nature du projet d'études) :

- un curriculum vitae (2 pages max ; en format doc ou pdf);
- un projet d'études précis et soigneusement rédigé (2 pages max, en format doc ou pdf);
- une lettre de motivation (1 page max, en format doc ou pdf) ;
- une lettre d'intention de la part de l'établissement français d'accueil (format pdf)*;
- le relevé des notes des 2 dernières années universitaires (format doc ou pdf – une traduction est encouragée mais n'est pas obligatoire) ou le supplément au diplôme du «bakalvr»;
- un diplôme/certificat des compétences linguistiques en langue française ou anglaise.
- si vous avez candidaté dans le cadre d'une procédure sélective, veuillez nous indiquer la date de communication des résultats et joindre la copie des résultats obtenus.

3) Le dossier complet est à envoyer par courriel à cooperation@ifu.kiev.ua.

Point d'attention :

- cet appel à candidature n'est ouvert qu'à l'attention d'étudiantes de nationalité ukrainiennes ne séjournant actuellement pas sur le territoire français
- l'adresse électronique et le sujet sont désignés en alphabet latin
- le titre de chaque document doit mentionner le nom de famille et si possible votre université d'origine en acronyme exemple : Olkhovik_KNLU_CV.pdf ; Olkhovik_KNLU_formulaire.pdf

4) Après une présélection sur dossier par la commission, les candidats retenus seront convoqués à un entretien de sélection durant le mois de juin, dont la date sera précisée ultérieurement. Etant donné le contexte actuel, les entretiens pourraient avoir lieu en ligne.